

manie et je ne peux prêcher que ce que je pense. J'aime à m'ouvrir avec mes amis et je ne peux parler que selon mes vrais sentiments. Il faut à ce sujet que je vous fasse part d'une anecdote arrivée il y a 3 ou 4 mois à Anvers et dont les détails ont été envoyés ici par un homme respectable et véridique qui demeure dans une des villes d'Allemagne les plus voisines. Un jacobin commissaire de l'Assemblée Nationale à Anvers était sur le point d'avoir un enfant. Je désirerais que mon enfant fut baptisé, lui dit sa femme. Je le veux bien, dit le mari. Mais, ajoute la femme, je voudrais qu'il le fut par le curé non jureur de Saint-Jacques (l'un des plus respectables curés de la ville) si on peut le déterrer. J'y consens, répond le mari. On fait chercher et communiquer la proposition au curé caché qui se présente et dit : M. le commissaire, est-ce pour avoir une raison de plus de me faire guillotiner ? Non, je vous assure, répond le Jacobin, c'est pour baptiser mon enfant, cela fera plaisir à ma femme et à moi aussi. L'enfant baptisé, le curé se retire. Peu de temps après le Jacobin tombe malade et désespéré des médecins. Le curé de Saint-Jacques lui fait une visite et lui dit : Vous m'avez prouvé en faisant baptiser votre enfant que vous n'aviez pas perdu tout sentiment de religion. Je viens vous en offrir les secours. Le malade répond : Ne m'en parlez pas, s'il y a un Dieu il ne peut me pardonner ; vous connaissez les horreurs dont je suis coupable. Mais savez-vous que je suis prêtre ? Le curé lui inspire des sentiments de confiance en Dieu et lui propose avant tout de déclarer à sa femme qu'étant prêtre, il n'a pu légitimement se marier, ni vivre avec elle. La femme répond